

Lettre Hebdo n° 208 - Semaine du 2 au 8 novembre 2020

Actualités COVID

Message de Monsieur l'inspecteur d'académie

Objet : inclusion des élèves d'ULIS et d'UPE2A.

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,

Le ministère a actualisé la FAQ de rentrée Covid-19 le 31 octobre 2020. Concernant les dispositions relatives aux **élèves à besoins éducatifs particuliers**, dont les élèves en situation de handicap, Madame la rectrice a validé la continuité dans l'organisation d'une scolarité partagée des élèves, en particulier ULIS, et a souhaité attirer votre attention sur les points suivants (NB : les parties en italique sont des reprises de la FAQ).

Les élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés dans une école, un collège ou un lycée reprennent leur scolarité comme les autres élèves de leur école ou établissement.

- *Concernant les enfants en situation de handicap, ceux-ci sont couverts par la dérogation générale au port du masque fixée à l'article 2 du décret du 30 octobre 2020. Les représentants légaux doivent fournir un certificat médical qui atteste de la contre-indication au port du masque. A compter du 2 novembre 2020, un délai d'une semaine pour présenter ce certificat au chef d'établissement ou au directeur d'école est donné aux représentants légaux des élèves concernés. Le cas échéant, et à l'initiative du chef d'établissement ou du directeur d'école, le médecin scolaire du secteur peut être sollicité pour établir ce certificat.*

- Les élèves bénéficiant des dispositifs d'accompagnement inclusifs, tels que les Ulis et les UPE2A, sont également inscrits dans une classe de leur établissement. Cette norme est une référence pour les consignes relatives à la limitation du brassage. Leur scolarisation peut donc être réalisée dans le cadre du protocole incluant une scolarisation dans leur classe et les temps de regroupement en dispositif. En effet, le protocole précise que « *Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible (notamment en Première, Terminale) la limitation du brassage s'applique par niveau. Cette limitation doit être pleinement opérationnelle, au plus tard le 9 novembre 2020* ». Cette disposition répond à la situation du parcours des élèves bénéficiant de dispositifs pendant les temps de regroupement en Ulis ou UPE2A qui répondent à leurs besoins particuliers : ceux-ci peuvent être organisés par niveau. Lors des regroupements en Ulis et UPE2A, les élèves devront respecter la distanciation entre groupes d'élèves de même niveau d'inclusion (un mètre).

- *Les parents et responsables légaux d'élèves en situation de handicap sont informés avec la plus grande précision des modalités d'accueil définies pour respecter la doctrine sanitaire.*

Madame Lavergne, IEN et CT-ASH, reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

Bien cordialement.

Dominique Malroux
IA-DASEN de la Corrèze

Type : COVID-19 - nouveau protocole sanitaire.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : la mise en œuvre du nouveau protocole sanitaire, à compter du 2 novembre 2020, a donné lieu à une actualisation de la FAQ ministérielle. Il en est de même pour les fiches thématiques (organisation de la restauration, organisation de la récréation, reprise de l'EPS et éducation musicale). Ces documents sont disponibles sur le site du ministère en cliquant [ici](#).

Lien : [page](#).

Type : continuité pédagogique - enseignement à distance.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : dispositions relatives à la mise en œuvre de la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe.

Documents :

- ▶ [Fiche de présentation du dispositif](#)
- ▶ [Protocole ENT](#)
- ▶ Autorisation d'utilisation des données relatives aux élèves : [.doc](#) - [.pdf](#)
- ▶ Modèle de charte d'utilisation du numérique : [.doc](#) - [.pdf](#)

Lien : [page](#).

Infos écoles

Type : valeurs de la République.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation des outils mis à la disposition des enseignants sur le site Éduscol. Il s'agit notamment de la procédure de signalement de faits portant atteinte au principe de laïcité ou de situations dans lesquelles les personnels sont confrontés à une manifestation de racisme ou d'antisémitisme.

Documents : [note départementale](#).

Lien : [page](#).

Type : laïcité et éducation aux médias.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : ressources pédagogiques mises à la disposition des enseignants. Il s'agit de deux padlets :

- ▶ un sur la laïcité avec, en particulier, des pistes d'exploitation (doc pdf) autour de la charte de la laïcité : <https://padlet.com/obarraud19/ek310v4i197llh15>
- ▶ un sur l'éducation aux médias avec, en particulier, des pistes pour parler du terrorisme et de la liberté d'expression en classe : <https://padlet.com/obarraud19/mzse40g8uvboouu4>

Type : utilisation des données personnelles.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : l'utilisation d'outils nécessitant l'usage de données personnelles en ligne (ENT, blog, applications de suivi pédagogique type Calcul@tice, Lalilo...) impose une déclaration à l'IA-DASEN (responsable du traitement des données personnelles) ainsi qu'une information accompagnée d'une autorisation à destination des familles.

- Documents** :
- ▶ [Fiche de présentation du dispositif](#)
 - ▶ [Protocole ENT](#)
 - ▶ [Autorisation d'utilisation des données relatives aux élèves : .doc - .pdf](#)
 - ▶ [Modèle de charte d'utilisation du numérique : .doc - .pdf](#)

Lien : [page](#).

Type : bilan de santé en grande section de maternelle (BSEDS).

Destinataires : toutes les écoles ayant des élèves de grande section de maternelle.

Descriptif : pour les élèves identifiés par vos soins en difficulté scolaire, les fiches « repérage enseignant », « découpage » et « figures géométriques » sont à retourner **pour le 7 décembre 2020** au centre médico-scolaire de référence.

- Documents** :
- ▶ [Note départementale](#)
 - ▶ [Guide d'analyse](#)
- Fiches :
- ▶ [Repérage enseignant](#)
 - ▶ [Découpage](#)
 - ▶ [Figures géométriques](#)

Lien : [page](#).

Type : promotion de la santé, de la citoyenneté et de la solidarité.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation des activités de l'ADOSEN - *prévention santé MGEN*. Cette association accompagne la communauté éducative dans le cadre de la promotion de la santé, de la citoyenneté et de la solidarité. Elle propose des outils pédagogiques, des interventions en milieu scolaire et des financements.

Documents : [note départementale](#).

Lien : [page](#).

Gestion du personnel

Type : poste adapté - rentrée 2021.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les enseignants qui souhaitent solliciter un poste adapté à la rentrée scolaire 2021 doivent faire parvenir leur dossier de candidature à la DSDEN **au plus tard le 16 novembre 2020**.

- Documents** :
- ▶ [Note départementale](#)
 - ▶ [Dossier de candidature](#)
 - ▶ [Bilan intermédiaire pour les personnels affectés sur un poste adapté durant l'année scolaire 2020-2021](#)

Lien : [page](#).

Vie de l'élève

Type : Parlement des enfants.

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : l'opération *Parlement des enfants* vise à faire élaborer, par des élèves de CM2, une proposition de loi sur un sujet d'actualité. L'édition 2020-2021 a pour thème : l'alimentation durable et équilibrée. Les enseignants intéressés doivent s'inscrire auprès de la DSDEN (Catherine.Lachesnais@ac-limoges.fr) au plus tard le **16 novembre 2020**.

Documents : [note académique](#) + [règlement de l'opération](#).

Lien : [page](#).

Type : opération « Dis-moi dix mots ».

RAPPEL

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : **les inscriptions doivent se faire avant le 13 novembre 2020**.

Documents : [fiche de présentation de l'opération](#) + [formulaire d'inscription en ligne](#).

Lien : [page](#).

Type : appel à projets national 2020-2021 « Journée nationale de l'innovation ».

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : l'appel à projets national pour la *Journée nationale de l'innovation* a pour but d'identifier des projets d'innovation et d'expérimentation de qualité dont il s'agit de mutualiser les apports.

Documents : [note ministérielle](#) + [cahier des charges de l'appel à projets](#) + [grille d'appréciation des projets](#).

Lien : [page](#).



Site internet de la DSDEN 19 : [ici](#)



Facebook de la DSDEN 19 : [ici](#)



Twitter de la DSDEN 19 : [ici](#)



Instagram de la DSDEN 19 : [ici](#)